



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 116843

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales sur la nécessité de protéger notre environnement, cette protection devant être effectuée quotidiennement non seulement par les particuliers mais aussi par les pouvoirs publics et dans les institutions. C'est pourquoi il souhaite connaître ses actions et ses intentions afin de favoriser les économies d'électricité au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant.

Texte de la réponse

La loi de programme du 13 juillet 2005 qui fixe les objectifs de la politique énergétique de la France consacre une part importante à la maîtrise de la demande d'énergie et au développement des énergies renouvelables afin de favoriser l'indépendance énergétique du territoire français et de lutter contre l'effet de serre. L'État participe de façon déterminée à l'effort national nécessaire pour atteindre ces objectifs. Le 28 septembre 2005, le Premier ministre a adressé une circulaire à l'ensemble du Gouvernement rappelant que l'État se doit de contribuer à l'évolution des comportements en faveur des économies d'énergie et d'être exemplaire dans le cadre de la commande publique. Les mesures préconisées dans la circulaire doivent permettre une réduction importante de la consommation énergétique de l'État. La gestion des bâtiments du ministère des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales est assurée par la sous-direction de l'immobilier du ministère de l'économie, des finances de l'industrie (MINEFI). Dans le cadre des travaux envisagés de rénovation et d'amélioration, les préoccupations environnementales et énergétiques ont été intégrées.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116843

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Ministère attributaire : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 janvier 2007, page 733

Réponse publiée le : 27 mars 2007, page 3182